

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS422

présenté par  
M. Issindou, rapporteur

-----

### ARTICLE 21

A la fin de la première phrase de l'alinéa 14, après la dernière occurrence du mot :« décès », substituer au mot :

« des »,

le mot :

« les »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel